



Division prévention de la criminalité



Le concept Police-Population, c'est :

- Construire un réseau de solidarité entre voisins
- Améliorer le partenariat police - population
- Informer personnellement les membres du réseau
- Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires
- Alerter rapidement

L'ambition de ce programme est de prévenir les actes criminels en tous genres en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun.

L'objectif est que chaque citoyen apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait éminemment suspect à la police.

Ce n'est ni un transfert de tâches ou de compétences policières, ni la constitution de milices ou de groupes de délateurs.

Il s'agit de favoriser et d'encourager les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir.

Information

La Division prévention de la criminalité de la Police cantonale, en collaboration avec les polices régionales vaudoises, envoie chaque mois à tous les membres des réseaux Police-Population :

Les Info-délits, mettent en exergue les délits commis dans la commune. Nous proposons également des conseils de prévention, inhérents aux problèmes locaux. Nos diverses informations ne sont diffusées que par courriels.

Les Info-délits +, offrent des informations générales concernant la criminalité. Les sujets traités sont multiples (cambriolages, vols divers, escroqueries, Internet, délinquance juvénile, racket, ...), généralement en lien avec l'actualité cantonale ou nationale.

Les Info-prév - messages urgents, Il s'agit de messages d'alerte pour se prémunir contre des délits sériels en cours (série de cambriolages dans votre région, série d'escroqueries auprès de personnes âgées sur des parcs de centres commerciaux, ...).

En outre, l'application « **Votre Police** », disponible sur iPhone et Smartphones Android, offre une multitude d'informations utiles au quotidien. Les actualités, les renseignements utiles des postes de police, les personnes recherchées, les campagnes de prévention, les formations et l'appel au 117 sont les nombreuses fonctionnalités proposées. Un point fort de l'application: les alertes de sécurité. **Restez en permanence informé des éventuels dangers !**

Le membre

C'est une personne intéressée par sa sécurité, mais également celle des autres citoyens. Il reçoit régulièrement les messages de prévention. Il est chargé de promouvoir le concept dans sa commune et de diffuser à large échelle les informations sécuritaires, dont il est en possession. Il n'y a pas de formation particulière pour cette fonction. Un simple mail ou un contact téléphonique avec le gérant de sécurité de la région suffit pour être immédiatement intégré au concept. Merci de mentionner vos nom, prénom, adresse, no de téléphone et votre adresse email (il n'y a plus d'envoi courrier).

Votre gérant de sécurité de La Côte Ouest :

Police Cantonale vaudoise - Division prévention criminalité
Sergent-major Yvan Ruchet
Bureau au Centre de Gendarmerie mobile de Bursins
079 597 81 42
yvan.ruchet@vd.ch





Concept Police - Population



Civisme ou délation ?

Faut-il renseigner la police ?

La délation est un acte intéressé et méprisable dont le but est de nuire.

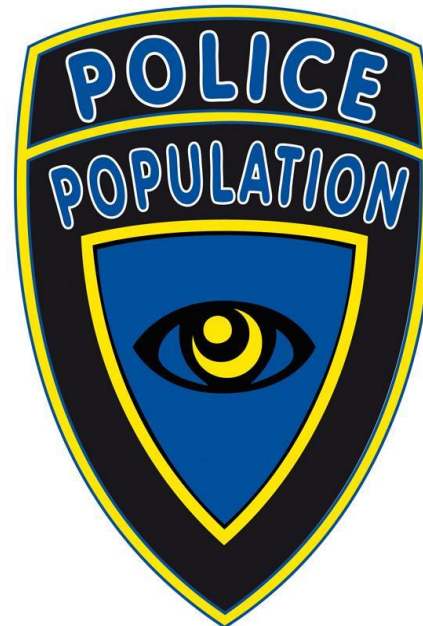
En revanche, signaler à la police que des malfaiteurs viennent de fuir à bord d'un véhicule, portant telle plaque d'immatriculation, après avoir fracassé la vitrine d'un commerce, ou qu'un individu est en train de pénétrer dans la maison voisine par la porte-fenêtre de la terrasse, relève d'un acte élémentaire de civisme.

La police constate tous les jours que des témoins de délits ou de comportements éminemment suspects ont hésité, voire négligé, de l'en aviser.

Et pourtant, les renseignements fournis par le public sont très utiles à nos analystes criminels, qui, quotidiennement, compilent de nombreuses données pour tisser des liens entre les délits et aider les enquêteurs. Cela permet, au niveau Suisse et international, de démasquer et d'interpeller les malfrats. Toute information est utile, la plus insignifiante soit-elle.

Les données ainsi recueillies sont bien sûr traitées en toute confidentialité. Vos observations sont importantes, utiles et peuvent sauver une vie ou protéger des biens; les vôtres peut-être !

Merci de votre précieux concours !



Historique

Le concept a été créé dans les années 60 aux Etats-Unis, puis a été repris rapidement par l'Angleterre et l'Australie. En 1992, suite à une nette recrudescence des cambriolages en Terre Sainte, sur La Côte, la Police cantonale estima nécessaire de lancer ce concept de prévention, basé sur les relations de bon voisinage. La Surveillance Mutuelle des Habitations (SMHab) était née.

Les communes de Commugny, Coppet, Founex et Mies furent les premières à adhérer à ce réseau. En 2009, le système comptait 86 communes réparties dans tout le canton.

Les fondamentaux du concept sont :

- la solidarité
- le partenariat
- la responsabilité
- le civisme

En janvier 2012, nous avons décidé de modifier le nom du concept. Autre temps, autres perceptions; nous avons supprimé la notion de "surveillance mutuelle" pour ne garder que "Police-Population". Car c'est bien de cela qu'il s'agit, un partenariat entre nous tous, qui doit englober d'autres aspects de la délinquance et ne plus se limiter aux seuls cambriolages.

Contactez le gérant de sécurité de votre région :

Police Cantonale vaudoise - Division prévention criminalité

Sergent-major Yvan Ruchet

Bureau au Centre de Gendarmerie mobile de Bursins

079 597 81 42

Yvan.ruchet@vd.ch